

Contrat de Plan Etat – Région : un investissement record de plus de 4,4 milliards d’euros pour financer les projets de nos territoires

Pascal MAILHOS, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, et Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ont présenté, ce vendredi 7 octobre, le prochain Contrat de Plan Etat – Région (CPER) aux côtés des 12 Départements de la région. L’Etat et la Région investiront plus de 4,4 milliards d’euros pour financer les projets de nos territoires. Dans le département de la Savoie, présidé par Hervé GAYMARD, cela représente plus de 157 millions d’euros d’investissements.

Ce CPER 2021 – 2027 est un record : jamais il n’y aura eu un investissement aussi important sur les grands projets portés par nos territoires. **4,4 milliards d’euros – à parts égales entre l’Etat et la Région** – permettront de financer les projets inscrits au sein du volet territorial du CPER, présenté ce jour.

Ce CPER est le fruit de 18 mois de concertation avec les Départements, les EPCI, les communes et les acteurs économiques de la région. Il répond à plusieurs objectifs :

- **Aménager le territoire** en finançant des équipements sportifs, des voies vertes, des établissements culturels, des aménagements touristiques, etc. ;
- **Soutenir l’activité économique pour créer des emplois** en misant sur l’industrie, l’innovation, la recherche, les énergies décarbonées et l’agriculture ;
- **Préparer l’avenir**, notamment via le volet ESRI du CPER, présenté également ce jour, et des infrastructures à destination de nos jeunes générations.

Concernant le volet ESRI (Enseignement supérieur, recherche et innovation) du CPER : **Plus de 386 millions d’euros** seront dédiés aux projets de l’enseignement supérieur, de la recherche de l’innovation (**225 millions d’euros de la part de l’Etat, 160,67 millions d’euros de la part de la Région**). Ils seront répartis comme suit :

- Plus de 55 millions d’euros pour les sites universitaires de Clermont-Ferrand ;
- Près de 208 millions d’euros pour les sites universitaires de Lyon – Saint-Etienne ;



- Plus de 83 millions d'euros pour le pôle universitaire de Grenoble Alpes Valence ;
- Près de 40 millions d'euros pour les sites de Savoie – Mont-Blanc.

Des projets pour nos territoires :

Depuis 1 an et demi, l'Etat, la Région, les Départements et l'ensemble des acteurs concernés ont œuvré, ensemble, pour identifier des projets nécessaires pour le développement de nos territoires. C'est ce qu'incarne ce nouveau CPER et les projets qu'il comporte.

Pour le département de la Savoie, présidé par **Hervé GAYMARD**, **157,34 millions d'euros** seront investis via ce CPER. Plusieurs projets, identifiés en lien étroit avec le Conseil départemental, les EPCI et les communes du territoire, bénéficieront de cet investissement record :

- Construction d'un gymnase sur le site de la Tour du lycée Paul-HEROUT à Saint-Jean-de-Maurienne
- Mise en tourisme du défilé de Pierre Châtel avec le raccordement en voie douce de Yenne à la vélo route 5 lacs et à la Viarhona sur l'avant pays savoyard
- Projet Véloroute des 5 lacs et première tranche du projet Vélo route Maurienne
- Desserte de la Tarentaise en gaz
- Réhabilitation du groupe scolaire du Val-des-Roses
- Travaux de remise à niveau et de modernisation du Dôme théâtre d'Albertville
- Création d'un nouveau centre de tri interdépartemental des déchets à Chambéry
- Reconstruction du stade municipal à Chambéry
- Réhabilitation du théâtre Charles Dullin
- Rénovation Savoie Expo - Chambéry
- Nouveau forage des Thermes Chevalley à Aix-Les-Bains
- Revitalisation de la commune de Saint-Jean-de-Maurienne
- Revitalisation des communes de Modane et de Fourneaux



- Équipement d'une IRM à l'hôpital de Saint-Jean-de-Maurienne
- Projet d'ascenseurs valléens sur les communes de Bozel, Courchevel et Modane
- Soutien au laboratoire souterrain de Physique Subatomique et Cosmologie de Modane - Maurienne
- Projet Ugi'Ring de l'entreprise UGITECH
- Démonstrateur de « transport par câble en milieu urbain » sur la CA Grand Chambéry
- Projet centre de bien-être Les Bellevilles
- Projets d'investissements dans les Petites Villes de Demain et les contrats région ville moyenne
- Rénovation urbaine (ANRU) intervention sur le tissu urbain et contrats locaux
- Aides aux communes rurales
- Investissements pour améliorer la sécurité dans les communes
- Déploiement du très haut débit (THD) en dehors des zones couvertes par les opérateurs privés
- Soutien aux projets d'irrigation d'eau dans les exploitations agricoles

Le CPER sera présenté à l'Assemblée plénière du Conseil régional les 20 et 21 octobre prochains avant une signature officielle. Concernant les volets métropolitains en cours de finalisation, ils seront présentés et adoptés ultérieurement. Enfin un avenant mobilité est prévu en 2023.

